



Ils sont près de 18 000 enfants, en France, à ne pas être scolarisés entre les murs d'un établissement, mais instruits à domicile. Pourquoi des parents font-ils ce choix ? Le documentaire, *Être et*

devenir, sorti en salles le 28 mai, explore ce phénomène, malgré tout marginal.

En sortant de l'école

PAR ALICE LE DRÉAU

ANDRÉ STERN est luthier, journaliste, conférencier, guitariste (1) ; il parle l'allemand couramment. Signe particulier : ce quadra, père d'un petit garçon, n'a jamais mis les pieds dans une salle de classe. Il est l'un des personnages forts du documentaire *Être et devenir*, réalisé par Clara Bellar (lire page 46), en salles depuis le 28 mai. Comme André dans sa jeunesse, 18 000 enfants, en France, ne vont pas à l'école et sont instruits à domicile. Pour des raisons médicales ou de handicap ; pour des raisons d'éloignement géographique ou à cause de la profession itinérante de leurs parents. Mais également, pour une minorité, par choix du père et de la mère. Ce sont eux, les jeunes héros d'*Être et devenir*. Si 14 000 enfants suivent

des cours par correspondance, auprès d'organismes comme le CNED (Centre national d'enseignement à distance), près de 3 300 pratiquent ce que l'on appelle « l'instruction en famille » (IEF). Un phénomène marginal, comparé aux 12 millions d'élèves français, mais attirant un peu plus de personnes chaque année.

C'est « l'instruction qui a été rendue obligatoire par la loi de 1882, pas l'école », rappelle Gwenaële Spenlé, de l'association Les enfants d'abord, mère de 5 enfants – de 6 à 17 ans –, dont seul l'aîné a été scolarisé, durant un an seulement. Mais pour quelles raisons décide-t-on de faire faire l'école buissonnière, sciemment, à sa progéniture ? Il y a les cas liés à de la violence scolaire, quand déscolariser équivaut à protéger, ou ceux des enfants précoces. « Certains parents sont aussi portés par des motifs

idéologiques ou religieux », décrypte François Dubet, sociologue de l'éducation. Au-delà de ces situations spécifiques, s'il n'existe pas, en France, d'étude sur les profils sociologiques des parents défendant l'IEF, les associations précisent que ceux-ci sont variés : avocats, électriciens, artistes, anciens cancrés ou hauts diplômés... « Les parents qui choisissent de ne pas scolariser leurs enfants ont en commun leur méfiance du système éducatif », continue François Dubet. À leurs yeux, l'école ne garantit pas un niveau suffisant, formate, ne laisse pas l'élève s'épanouir. Or, les parents sont de plus en plus en demande de parcours individualisés. » C'est cette capacité à pouvoir adapter l'apprentissage au rythme de l'enfant, et non l'inverse, qui a séduit Gwenaële Spenlé. « Quand il était petit, mon fils se couchait tard, pour attendre le retour de son père. Impossible de le faire sortir du lit le matin. » Cette ingénieure en génie civil a opté pour l'apprentissage autonome pour sa tribu. Pas d'horaires, pas de programmes.

À chaque parent sa pédagogie

L'enfant apprend quand il en a envie. La cuisine fait étudier l'algèbre, le jardinage la biologie. « Les apprentissages vont naître de la vie de l'enfant, de ses interactions avec son entourage, son environnement. Et ce, de manière informelle, loin de la conception archaïque de la transmission des savoirs prônée par l'école publique », assure Bernard Collot, ancien instituteur dans une classe unique rurale, partisan d'une nouvelle façon d'enseigner, « l'école de 3^e type » (2). Soit. Tout parent a-t-il pour autant la capacité de s'improviser enseignant du jour au lendemain ? « Je ne sais



Classe en plein air pour les filles de Fabienne Degorce, Joséphine et Margot, et leur cousine.

pas tout », reconnaît Fabienne Degorce, ex-architecte installée en Corrèze et mère de trois filles non scolarisées. Si elles me posent une colle, nous cherchons ensemble sur Internet, dans les livres. Je suis nulle en histoire, une prof à la retraite a pris le relais. Pour les langues, les filles conversent avec une voisine britannique. » Chaque parent a sa propre pédagogie. « Encore faut-il qu'ils sachent en faire preuve, de pédagogie, alerte Caroline (3), 47 ans, graphiste à Toulouse (Haute-Garonne), pour qui l'école à la maison, « subie » entre 7 ans et demi et 13 ans, reste un traumatisme. J'avais des problèmes en maths. Ma mère n'avait pas la patience, je n'ai jamais rattrapé mon retard. Devenue mère à mon tour, j'ai scolarisé mon fils. Je bénis l'école ! » Pour parer les

dérives, l'Éducation nationale a renforcé, depuis quinze ans, les contrôles pédagogiques. « Nous vérifions le niveau des acquisitions, la progression. À terme, il faut que l'enfant possède le fameux « socle commun de connaissances », l'ensemble des savoirs indispensables à maîtriser à 16 ans, la fin de la scolarité obligatoire », explique Jean-Yves Bessol, directeur académique pour l'Ille-et-Vilaine (69 élèves concernés).

78 % des contrôles donnent satisfaction

S'il y a mise en danger, maltraitance, une injonction administrative de scolarisation peut être prononcée. Selon une enquête de 2010, 78 % des contrôles pédagogiques donnent satisfaction. Et les injonctions ne concernent

que 0,4 % des cas. Les enfants eux-mêmes demandent parfois à reprendre le chemin de l'école. Souvent au niveau du lycée, parce qu'ils ont en tête un projet professionnel bien précis (faire médecine, suivre des cours de gestion...) et estiment que celui-ci ne pourra se réaliser que dans un cadre plus institutionnel. Ou pour rejoindre une bande de copains. « On pense trop souvent qu'un enfant non scolarisé est un enfant asocial », déplore Nathalie, kinésithérapeute à Paris et mère d'un adolescent de 18 ans, retiré du circuit durant deux ans pour précocité. « Le karaté, le foot, la poterie, il n'y a pas qu'à l'école que l'on trouve des amis. Je n'ai jamais souffert de solitude », confirme Bastien, 17 ans, l'un des fils de Gwenaële Spénlé. « Certes, ►

« NOUS AVONS BESOIN ... D'UNE AUTRE ÉCOLE ! »

► l'école est loin d'être parfaite. Mais sa vocation est aussi de séparer l'enfant de sa famille, pour qu'il grandisse, nuance le sociologue François Dubet. Garder l'enfant à la maison, c'est exercer sa toute-puissance parentale et refuser de couper le cordon. » Nathalie dément : « Mon fils y a au contraire gagné une plus grande autonomie. » Par la disponibilité et les conditions qu'elle demande, l'instruction à domicile ne peut toutefois concerner « que quelques familles », admet Bernard Callot, l'ex-instituteur. « Nous avons donc encore besoin de l'école... mais d'une autre école ! Un nombre croissant d'enseignants et de parents



Pour les enfants de Fabienne et leurs amis, tout est prétexte à apprendre... même en cuisine !

demandent à ce qu'il puisse y avoir, pour tous et dans les établissements publics, la possibilité d'un choix, entre une approche classique de l'éducation et un enseignement inspiré des réflexions des pédagogues plus alternatifs, comme Montessori, Steiner, Freinet...

Il est évident que si cette latitude existait, beaucoup n'auraient pas à se résoudre à l'instruction en famille. » ●

(1) Auteur de... Et je ne suis jamais allé à l'école (Éd. Actes Sud, 168 p. ; 23 €). (2) Chroniques d'une école de 3^e type (Éd. de l'Instant présent, 233 p. ; 18 €). (3) Des prénoms ont été changés.

4 QUESTIONS À

Clara Bellar

Réalisatrice du documentaire *Être et devenir**

Pourquoi vous être lancée dans cette enquête documentaire sur l'Instruction en famille ?

Mon mari est brésilien, je suis parisienne, nous vivons entre Rio, la France et Los Angeles. Lorsque mon fils est né, je me suis interrogée sur la façon dont il allait pouvoir être scolarisé, malgré ce nomadisme, sans y perdre en stabilité. J'avais une amie dont le petit garçon n'allait pas à l'école et était particulièrement ouvert... En cherchant, j'ai découvert que c'est l'instruction et non l'école qui est obligatoire. Mais j'avais des interrogations et des préjugés sur l'instruction en famille, alors j'ai enquêté.

Quels étaient vos préjugés ?

L'enfant risque-t-il de devenir asocial ? Comment savoir s'il apprend bien ? Et s'il veut devenir avocat, chirurgien, comme son grand-père, ne sommes-nous pas en train d'hypothéquer son avenir ?

Beaucoup d'adultes témoignent dans votre film sont devenus artistes...

Pas uniquement. L'une fait des études de biologie, un autre de langues, une troisième veut devenir ministre. Mais peut-être, il est vrai, les enfants instruits en famille développent-ils une plus grande sensibilité. Quand la notion de plaisir est au cœur de vos enseignements, cela laisse des traces.

Votre documentaire est très militant. Pourquoi ne montrez-vous que des enfants ou des adultes épanouis, que des cas où tout se passe bien ?

J'ai cherché des échecs, car je ne voulais pas faire de prosélytisme. Je n'en ai pas trouvé. Même dans les cas que j'ai observés, lorsque l'enfant demande à être scolarisé dans une voie plus institutionnelle, c'est son choix. Et un choix qui ne se fait pas par rejet de l'instruction à domicile, mais juste par envie de pousser encore plus loin l'apprentissage.

RECUEILLI PAR ALICE LE DRÉAU
→ Sortie le 28 mai. À partir de 14 ans. Notre avis : **PP**

